

24 logements divisent LIÈGE ET HERSTAL

▶ Les maisons sont prévues sur Herstal à la frontière de Liège, qui réclame une analyse

▶ Techniquement parlant, la commune de Liège n'a rien à voir avec ce terrain situé rue Gaillard Cheval, à Herstal, et sur lequel un projet de quelque 24 nouvelles habitations (16 appartements et huit maisons) est prévu. Un nouveau lotissement qui se situerait donc à Vottem, dans un cadre bucolique, près du Thier-à-Liège... une belle situation.

MAIS ALORS QUE l'enquête publique se termine et que les autorités communales de Herstal ne semblent nullement opposées au projet, certaines voix se font entendre parmi les habitants de la rue Gaillard Cheval. Et pour cause, il s'agit de celles

de deux conseillers MR, de deux communes différentes; de Liège et Herstal en l'occurrence. En effet, la rue Gaillard Cheval a cette particularité d'être à cheval sur deux entités.

Jennifer Maus, conseillère à Herstal, et Fabrice Drèze, conseiller à Liège, attirent l'attention sur l'impact d'un tel lotissement dans ce quartier paisible et craignent une urbanisation incohérente avec le cadre actuel.

Alors que Fabrice Drèze constate que l'enquête n'avait pas été distribuée dans l'ensemble des boîtes aux lettres du périmètre obligatoire, Jennifer Maus se dit tout simplement *"choquée de la démesure du pro-*

jet". Principal grief énoncé : *"La hauteur des appartements va défigurer le paysage et l'ensoleillement des jardins de la rue Lecharlier."*

LA CONSEILLÈRE S'ÉTONNE aussi du fait que les services de police *"n'ont pas été consultés sur la mobilité"*. La rue Gaillard Cheval est en effet loin d'être un boulevard et 24 habitations nécessiteraient un élargissement. *"Seulement pour Herstal, c'est une voirie de transit tandis que pour Liège, c'est une desserte locale."* Pour elle, accueillir de nouveaux habitants serait donc *"un non-sens vu la configuration de la rue"*.

De son côté, Liège a exigé une analyse plus approfondie sur la mobilité... le fonctionnaire délégué de la Région devra trancher !

M. B.



POLÉMIQUE *"La hauteur des appartements va défigurer le paysage et l'ensoleillement des jardins de la rue Lecharlier"*, de Jennifer Maus, élue MR, Herstal.



DOC.